

TEXTES PARUS AU *JOURNAL OFFICIEL*

■ *Journal officiel* du 22 mars 2011

Avis de vacance d'emplois de directeurs régionaux adjoints de direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

NOR : ETSO1105950V

Les emplois de directeurs régionaux adjoints suivants sont susceptibles d'être vacants dans la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Rhône-Alpes :

- responsable de l'unité territoriale du Rhône,
- responsable de l'unité territoriale de la Loire.

Placés sous l'autorité du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, les directeurs régionaux adjoints conduisent, chacun dans son domaine respectif, les missions qui leur sont confiées conformément au décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE).

Conformément aux dispositions de l'article 9 du décret n° 2009-360 du 31 mars 2009 modifié relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat, les candidatures doivent être adressées, dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au *Journal officiel*, aux adresses suivantes :

- délégation générale au pilotage des DIRECCTE, 20, avenue de Ségur, 75007 Paris, dgp.rh@direccte.gouv.fr ;
- direction de l'administration générale et de la modernisation des services (DAGEMO) du ministère du travail, de l'emploi et de la santé, bureau RH3, 39-43, quai André-Citroën, 75902 Paris Cedex 15, francoise.feve@dagemo.travail.gouv.fr.

Cet avis de vacance est également publié dans le présent *Journal officiel* sous le timbre du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie.